

COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE LA MANCHE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.

Jullouville le 1^{er} décembre 2023.

PROCES VERBAL

CLUBS PRESENTS OU REPRESENTES : AVRANCHES - BARNEVILLE-CARTERET - BREHAL- CARENTAN - CHERBOURG ASCBR - CHERBOURG MARINE - JEUNE FRANCE COUTAINVILLE - COUTAINVILLE TC - COUTANCES - EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE - GRANVILLE -HAUTEVILLE SUR MER - ISIGNY LE BUAT - JULLOUVILLE - LA GLACERIE - LA HAYE DU PUIITS - PONT HEBERT BORD DE VIRE - PONTORSON - QUERQUEVILLE - ST GEORGES DE MONTCOCQ - TC -ST PAIR/MER - SARTILLY - SIOUVILLE TENNIS - TC DUCEY- TENNIS-SUD MANCHE - TORIGNI - -TOURLAVILLE- VALOGNES - VILLEDIEU LES POELES.

CLUBS ABSENTS : BARENTON - BEAUMONT HAGUE- BREVILLE SUR MER - BRICQUEBEC - CHERBOURG AREVA - COURCY TC -- LESSAY - MONTEBOURG - PERIERS- PORTBAIL RONCEY - SAINT LO ASPTT - ST LO MANCHE TC- ST LO TC - ST PIERRE EGLISE- ST VAAST LA HOUGUE -STE MERE EGLISE- SAUSSEY - SOURDEVAL- ST AUBIN DE TERREGATTE - MARIGNY -VAL DE SIENNE -- TESSY/VIRE - URVILLE-NACQUEVILLE- VAL ST PERE TENNIS

-

Il y avait 136 voix (soit 65%) au début de l'Assemblée générale (18h45) sur un total possible de 207 pour 29 clubs présents ou représentés (quorum 20% requis pour la partie ordinaire soit 41 voix, quorum 35% requis pour la partie extraordinaire soit 72 voix).

Le secrétaire Général Patrick OLIVIER informe que l'A.G peut débiter le quorum étant atteint et rappelle que toutes les décisions prises seront validées dans le procès-verbal.

Le Président Stéphane BOUVRY souhaite la bienvenue aux Présidents ou représentants des clubs et à l'ensemble des personnalités présentes :

Monsieur, Alain BRIERE Maire de Jullouville.

Monsieur Bertrand SORRE, Député.

Monsieur Olivier HALBOUT, Président de la Ligue. De Normandie.

Monsieur Pierrick DORANGE secrétaire général de la Ligue de Normandie

Max COQUIN Président du Comité Départemental de la Seine Maritime.

Monsieur André TALVAST, Membre de la Commission des litiges de la Ligue de Normandie. (visio car souffrant).

Madame Gaëlle OLIVE représentant le Crédit Mutuel de la Manche.

Madame Maud LEGUE représentant le cabinet IN EXTENSO (C.A.C).

Monsieur Jean-Christophe SAVARY, conseiller technique sportif de la Ligue de Normandie.

Il excuse :

Monsieur Christophe SUBERT trésorier général de la Ligue de Normandie.

Messieurs Thierry DEMOLINER- Jérôme GRENIER -Gilles POUSSIN Présidents des Comités Départementaux de la Ligue de Normandie.

Monsieur Alain THIEBOT Président du CDOS de la Manche représenté par Roger Davy trésorier.

Monsieur Jean Philippe CHAPPELLE de la Jeunesse et Sport.

Monsieur Yvan TAILLEBOIS, Conseil Départemental.

Dans son introduction d'accueil, le Président fait part de sa satisfaction d'accueillir les dirigeants des clubs dans la magnifique salle prêtée gracieusement par la ville de Jullouville.

Salue les personnalités présentes, et invite l'assemblée à écouter le message du président de la FFT Gilles MORETTON.

Souligne sa satisfaction de la hausse des licenciés pour la 2^{ème} année consécutive dans notre département.

L'équilibre financier retrouvé après les efforts des commissions sans délaisser les projets sportifs, cœur de notre métier.

L'aboutissement du centre départementalisé du Padel à St Pair /mer et le développement de la discipline dans le département mais plus dans le sud et centre que le nord.

Le manque récurrent de DE pour satisfaire les clubs en matière de formation des jeunes.

Le bénévolat qui colle à l'actualité, car repris par les médias de la presse nationale.

La pérennité de nos instances dirigeantes (Ligue, Comité) est-elle liée à l'indemnisation des cadres élus qui les composent ?

Et concluant en adressant de vifs remerciements à nos partenaires fidèles tel que le Crédit Mutuel, l'A.N. S, le Conseil Départemental, la FFT, la Ligue de Normandie, remerciant l'équipe dévouée du Comité (bénévoles et permanents).

1 - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'AG 2022

Le Secrétaire Général souligne qu'aucune remarque émanant des clubs a été reçue, il demande à l'Assemblée de voter (à main levée)

A l'unanimité des présents, le PV de l'A.G 2022 est validé.

2 - RAPPORT MORAL du secrétaire Général Patrick OLIVIER.

Le secrétaire Général salue la mémoire de Yves LUCAS professeur de tennis à l'ASCBR qui nous a quitté en mai dernier.

Il souhaite la bienvenue aux sept nouveaux présidents de club élu au cours de la saison 2023 : Jacques Legendre (TCEH)- Joel Vasselin - Cyrille Texier- (ASCBR)

Mathieu GIRARD (JFC) - Lise Rochefort (Valognes)- Thomas Buhot (Tessy/Vire) - Stéphanie ADAM (St Georges MontCoq) -Pascal Tison (Cherbourg Marine).

La hausse des effectifs :7246 licenciés contre 6584 soit + 10 % par rapport à 2022.

Les indicateurs des jeunes et adultes étant au "vert" dans l'ensemble des clubs de la Manche.

Les aides aux clubs à travers les projets clubs pour la saison 2023 ,24 dossiers validés pour un montant global de 13960€.

Les projets A.N.S pour la saison 2024. (4 dossiers de validés pour un montant global de 6000 €)

Saluant le travail des bénévoles lors des diverses compétitions internationales (Open - Soibault)

De grands remerciements à nos partenaires qui continuent à nous soutenir (Ligue de Normandie- Crédit Mutuel- Conseil Départemental - ANS).

L'opération départementale "Viens taper la balle avec nous", la 16e relayée par 37 clubs a permis la remise de 510 raquettes aux enfants 2019-2013 prenant leurs 1ere licence. Une remise symbolique a eu lieu dans les locaux du CM à St lo le 5 octobre dernier.

Les visites de clubs effectuées par la CED Christine Gilette et les élus du CD50 et du président de la Ligue.

Les résultats exceptionnels de nos jeunes à l'image d'Alice ROBBE et d'Audélie LESAUVAGE.

Les grands événements sportifs :

Octobre : Open féminin 50 : Céline NAEF 874 joueuse mondiale a soulevé le trophée et inscrit son nom à cette 14e édition.

Février : La 30^{ème} édition du Challenger Cherbourg En Cotentin remporté par l'italien Guillo Zeppieri

Aout : La Coupe Soibaut, s'est déroulée à Granville, l'équipe de la Bulgarie a remporté le trophée pour la 2^{ème} fois consécutive.

Les résultats d'équipe évoluant en championnat de France (N3) tel que St Pair /Mer

Les champions de Normandie de Beach-Tennis (Rodrigue SEBIRE (CLT) et Thomas LECONTE (ASQ).

Tous ces beaux résultats et diverses actions, animations, souligne la bonne vitalité du Tennis Manchois !

3 - RAPPORT FINANCIER du Trésorier Général Roger DAVY.

Des strates ont permis aux dirigeants de découvrir les divers postes des comptes du Comité.

Des comptes tenus avec rigueur par notre trésorier.

Un résultat positif de 14794 € n'appelant pas de commentaires.

Un résultat approuvé par la représentante du cabinet IN EXTENSO qui a contrôlé ces chiffres et validé le P.V comptable du Comité.

4 - BUDGET PREVISIONNEL

Les produits prévisionnels 2024 est légèrement revu à la hausse vu le contexte actuel.

Les charges prévisionnelles sont estimées à 200960€ ce qui nous donne un équilibre pour ce futur budget

Aucune question n'est soulevée à ce sujet.

Le budget est approuvé à l'unanimité par vote à main levée à 100%.

6 - MODIFICATIONS DES STATUTS DU COMITE DE LA MANCHE

Le secrétaire Général Patrick OLIVIER présente et commente les divers articles et sous articles à modifier. Chaque club ayant reçu en préalable ces modifications.

L'assemblée doit se prononcer par vote pour la modification des statuts, le Comité de Direction ayant approuvé ces modifications, celles-ci sont soumises au vote à bulletin secret.

Résultat du vote :

Pour : 132 voix - Contre : 4 voix- Nuls : 0.

La modification des statuts est adoptée à 97%, le Secrétaire Général déposera sous 3 mois les nouveaux statuts aux services de l'Etat.

6 bis- ELECTION DU DELEGUE ET SON SUPPLEANT A L'A.G DE LA F.F.T.

Une seule liste déposée " liste BOUVRY".

L'assemblée doit se prononcer par vote pour la nomination du délégué et de son suppléant, le Comité de Direction ayant approuvé cette liste, celle-ci est soumise au vote à bulletins secret.

Résultat du vote :

Pour : 134 voix - Contre : 0 voix- Nuls / Blancs : 1.

Stéphane BOUVRY et sa suppléante Dominique L'HUILLIER sont élus à une majorité de 134 voix, soit à 100%.

L'ensemble des résultats des votes ont été proclamés par André TALVAST en visio (membre de la commission CSOE).

7 - QUESTIONS AUX COMMISSIONS :

Commission Seniors : Dominique L'HUILLIER.

Question : Pourquoi ne pas faire monter et descendre 2 équipes par poule en championnat par équipes (senior et senior +) depuis le nouveau format ? (Plus d'équipes dans les poules, plus d'enjeux et moins d'inégalités surtout quand il y a de gros écarts de niveaux avec 1 équipes en particulier) ?

Réponse : La question est séduisante et a été posée par plusieurs clubs. Nous réfléchissons à effectivement proposer 2 montées et 2 descentes mais voulons réaliser des simulations afin d'expliquer les réelles conséquences avant de nous prononcer. Les divisions n'ont pas le même nombre de poules (effet pyramide) et cette action systématique pourrait créer un brassage trop important déséquilibrant le championnat.

Commission Seniors + : Nadège LEBON.

Question : Le fait de pouvoir jouer à 2 ne représente pas vraiment une équipe de club (Départemental Division 1-4), Le choix fait en pré-régional (3 joueurs minimum) paraît plus juste et plus représentatif.

Réponse : Si on est d'accord avec cette remarque, le fait de venir jouer "en duo" ne représente pas une équipe. Ce n'est qu'une possibilité qu'"il ne faut utiliser qu'avec modération" et certains clubs ont apprécié de pouvoir jouer à 2, pour 1 rencontre ou 2 et ainsi éviter de faire forfait. L'esprit est de jouer à 3 ou 4. C'est pourquoi le format de jeu du double est passé en format 1 comme les simples afin d'inciter les clubs à venir à 3 ou 4. Par ailleurs nous précisons qu'un questionnaire avait été établi en avril 2023 sur ce sujet. La majorité des clubs qui a répondu a souhaité maintenir cette possibilité de pouvoir jouer à 2. La question pourra de nouveau être proposée pour le championnat de l'année prochaine.

Commission Jeunes : Philippe BRISARD

Question : En ce qui concerne le championnat par équipe des jeunes du printemps, pourquoi le calendrier est-il si chargé (7 mercredis ou week-end), alors qu'il y a maintenant 2 championnats, hiver et printemps, et compte tenu de la difficulté à assurer l'encadrement et les transports par les parents. Il n'y plus de place pour organiser des animations et des compétitions internes.....

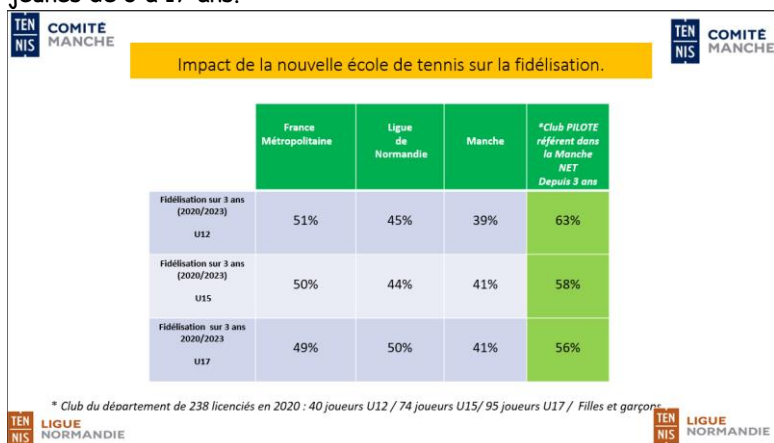
Réponse : Rappel historique : La ligue a proposé un changement pour les championnats de Seniors et Séniors+ afin que les jeunes puissent avoir un championnat hiver et printemps. La commission de la ligue Groupe de travail enseignant professionnel, présidée par Valérie Lesouef et les commissions des jeunes des 5 départements ont voulu que les jeunes aient d'avantages de rencontres. Que nos jeunes quand ils vont à l'école le lundi, ils puissent parler de leur rencontre par équipe comme leurs copains des sports collectifs. La proposition retenue pour l'hiver c'est 5 rencontres et pour le printemps c'est 6 ou 7 rencontres et si poules de 4 matchs aller/retour. C'est une décision au niveau de la ligue que nous avons appliqué.

Pour le CD 50, la période de rencontres n'a pas changé, c'est toujours fin mars à fin juin. Depuis un certain temps nous proposons les rencontres tous les 15 jours, avec cette nouvelle donne, les rencontres du mois de juin sont toutes les semaines.

8 - INTERVENTION DES CST- CTR CED

Christophe JAMOTS dans son intervention s'interroge : comment répondre à la fois aux taux de fidélisation faible chez les jeunes dans le département et la pénurie de DE !

La présentation d'une diapo met en lumière l'impact positif de la nouvelle organisation sur la fidélisation des jeunes de 3 à 17 ans.



9 - REMISE DES MEDAILLES 2023.

Sont médaillés : (CD50)

- **Bronze :**

- Richard SANCHEZ président TC PONT HEBERT.
- Didier LECLERC président TC PERIERS.

- **Argent :**

Bernard HEIMENDINGER président TC COUTAINVILLE.
Sylvain LANGLOIS président T.C SARTILLY.

- **Vermeil : (Ligue de Normandie).**

Patrick OLIVIER Secrétaire Général du Comité Tennis Manche.

Les médailles et récompenses ont été remise par Olivier HALBOULT, président de la Ligue, Stéphane BOUVRY, président du CD50 et le député Bertrand SORRE.

10- INTERVENTION DES PERSONNALITES.

Olivier HALBOULT, président de la Ligue de Normandie, souligne le travail des bénévoles des clubs. Il donne les statistiques des licenciés de la Manche, rappelle le nombre de visite de clubs effectuées (121). Et évoque les résultats sportifs des joueurs et joueuses à l' image de Romane MOREL.

Il évoque le bénévolat et la rémunération des PST de ligue.

Et pour conclure annonce les "RDV du club house" en webinaire à compter de janvier 2024.

M.SORRE, député félicite les bénévoles des clubs pour leur travail au quotidien, et remercie de l'invitation à partager cette assemblée générale.

M.BRIERE maire de Jullouville se réjouit du choix de sa commune pour cette réunion, que le club de tennis de sa commune vient de se doter d'un bel équipement de Padel, et souhaite qu'un nouvel équipement de Beach Tennis vienne dans le temps étayer le panel des disciplines sportives

Le président reprend la parole afin de remercier les participants, les élus de leurs présences et déclare close cette assemblée générale.

L'assistance est invitée à prendre le verre de l' Amitié.

La séance est levée à 21h 45.

Patrick OLIVIER



Secrétaire Général